Zeitschrift: Neue Schweizer Rundschau
Herausgeber: Neue Helvetische Gesellschaft
Band: - (1926)
Heft: 9

Artikel: La faillite du Cartel
Autor: Gawain, Auguste
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-760036

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La faillite du Cartel

Par Auguste Gauvain

L'ère nouvelle que le Cartel du 11 mai 1924 prétendait ouvrir dans la France libérée du « poincarisme » est close. Tour à tour les chefs des partis coalisés contre le Bloc national aux dernières élections générales ont pris et repris le pouvoir. Ils ont essayé toutes les combinaisons. Mais, à l'épreuve, tous se sont révélés incapables de gouverner. Leurs imprudences, leurs incohérences, leurs complaisances pour des amis brouillons ou sectaires, ont causé un malaise général grandissant à chaque nouvelle tentative de reconstruction ministérielle. Le franc a baissé avec une rapidité déconcertante. Au mois de juillet l'inquiétude a pris des proportions de panique. Il a fallu finalement reconnaître que la question financière était tout d'abord une question politique, et que les solutions techniques commandées par les experts les plus qualifiées risquaient fort d'échouer si elles n'étaient précédées ou accompagnées de l'avènement d'un ministère d'union nationale de nature à rendre au public une confiance à défaut de laquelle rien n'arrêterait la chute du franc. C'est pourquoi, sous la pression de circonstances plus fortes que les passions politiques, M. Poincaré, le vaincu du 11 mai, a été chargé de constituer un Cabinet où sont entrés, à titre de simples collaborateurs, les chefs des vainqueurs. Comment le Cartel de 1924 est-il arrivé à cette abdication?

Les élections du 11 mai 1924 n'étaient nullement le résultat d'un vaste mouvement d'opinion en faveur des partis de gauche. Tout d'abord, si elles donnaient la majorité des sièges aux adversaires du Bloc national, celui-ci obtenait à peu près la moitié des suffrages exprimés dans l'ensemble du pays. Ensuite, dans maintes circonscriptions, la liste cartelliste ne passait qu'avec le concours des communistes. En outre les électeurs cartellistes comprenaient un grand nombre de mécontents qui n'avaient aucun goût pour la politique de « l'ère nouvelle », mais qui étaient irrités au sujet des nouveaux impôts, notamment le double décime et l'augmentation des droits sur le tabac, ou qui s'indignaient contre les décrets-lois réclamés inopportunément par M. Poincaré. La majorité cartelliste représentait donc un syndicat de mécontents, non un programme de gouvernement.

Les vainqueurs pouvaient à la fois consolider leur situation et rendre service à la France en redressant les imprudences du précédent ministère et ralliant à eux, par une politique équitable, les éléments de gauche

du Bloc national. Ayant devant eux quatre ans de pouvoir, ils avaient le temps de procéder à une vaste réforme financière et de réorganiser certains services publics de manière à restaurer le crédit national qui, sans être encore sérieusement ébranlé, commençait de s'affaisser. A la fin de la législature, les électeurs reconnaissants leur auraient maintenu leur confiance. Mais les cartellistes furent tout de suite dominés par une préoccupation de vengeance et de curée. Ils jetèrent à la porte de l'Elysée, par une manœuvre légale mais grossière, M. Millerand qui se serait trouvé bientôt forcé de se retirer si l'on avait laissé les choses suivre leur cours naturel. « Toutes les places, et tout de suite, » tel fut le mot d'ordre donné par le principal journal de la coalition. Au lieu d'attirer doucement à soi un contingent de modérés qui aurait suffi à constituer une majorité stable indépendante des communistes et de l'extrême gauche socialiste, M. Herriot, devenu président du Conseil, et ses collaborateurs s'appliquèrent à piétiner sur le Bloc national et à jeter des défis à tous les modérés. Ils adoptèrent des méthodes révolutionnaires. Ils violèrent la promesse donnée en novembre 1918 aux catholiques alsaciens et lorrains, que le statut religieux de l'ancien Reichsland, c'est-à-dire le régime du Concordat français en vigueur en 1870, ne serait point modifié sans leur consentement. Ils alarmèrent les propriétaires, rentiers et épargnistes en affichant un projet puéril de prélèvement sur le capital. Ils remplacèrent en Syrie le général Weygand, qui avait discrètement mais complètement réussi, par le général Sarrail, que son incompétence, ses préjugés turcophiles, sa manie de laïcisation et ses attaches avec la franc-maçonnerie vouaient à un échec certain dans un poste tel que Beyrout. Ils envoyèrent en Indo-Chine un gouverneur général qui se vantait, avant de s'embarquer, de ne rien connaître du pays qu'il allait administrer, et qui, néanmoins, édictait, à peine débarqué, des réformes radicales propres à compromettre le prestige de la métropole. En somme, au dedans, M. Herriot, qui inclinait personnellement vers la modération, se laissa déborder par ses troupes impatientes de jouir et prit une série de mesures auxquelles, au lendemain du 11 mai, il se déclarait hostile.

Au dehors il connuit des maladresses analogues. Pourtant il avait une partie magnifique à jouer, et plusieurs de ses adversaires politiques, plaçant l'intérêt national au-dessus des querelles intérieures, souhaitaient qu'il la jouât. Il bénéficiait en effet de la réputation de raideur et d'entêtement que laissait son prédécesseur. A tort ou à raison il apparaissait au monde diplomatique comme l'homme de méthodes nouvelles, se donnant pour mission de rendre la politique française aimable et conciliante. Il

trouvait en Angleterre un premier ministre appartenant comme lui à un parti de gauche avancée. Il pouvait donc tenir à M. MacDonald un langage aussi profitable à la paix générale qu'aux intérêts français. Puisqu'il était le chef officiel de la démocratie française, il avait qualité pour dire au chef du *Labour Party*, premier ministre britannique: « Oublions les différends de ces derniers temps, et travaillons ensemble au rétablissement de la vie normale en Europe. M. Poincaré a pu, à certains moments, vous choquer ou vous inquiéter. Cependant, ces dernières semaines, vous vous étiez mis d'accord avec lui en principe sur le règlement des réparations allemandes par des experts, et vous lui aviez écrit pour lui manifester votre bonne volonté de marcher avec lui dans la nouvelle voie ouverte depuis l'abandon des projets de séparatisme rhénan. Reconnaissez avec moi que ce règlement des réparations est vital pour la France épuisée et en partie dévastée; reconnaissez aussi que la France, privée des deux pactes de garantie signés le 28 juin 1919 par MM. Wilson et Lloyd George, a droit à des garanties équivalentes, et promettez-moi votre concours pour une équitable solution de ces deux affaires essentielles. La démocratie française ne comprendrait pas que le chef de la démocratie britannique ne soutînt pas résolument mes justes demandes. Je compte également sur vous pour que la dette de guerre de la France envers l'Angleterre soit réglée généreusement. Vous avez dit naguère avant d'arriver au pouvoir qu'il convenait d'effacer toutes les dettes de guerre. Comme chef de gouvernement, obligé de tenir compte de divers intérêts, vous n'êtes peut-être plus libre de professer la même opinion. Mais vous êtes moralement tenu de rester fidèle à vos idées en nous accordant des allégements qui concorderaient d'ailleurs avec l'intérêt britannique, car la ruine de la France et la chute du franc seraient désastreux pour votre commerce et votre industrie. Je ne puis admettre que vous m'accordiez moins que vous ne promettiez à M. Poincaré. Toutes ces questions se tiennent. Nous pouvons les traiter successivement. Mais je ne puis vous quitter sans avoir reçu de vous des assurances sur chacune d'elles. »

M. Herriot avait sans doute l'intention de parler ainsi quand il alla causer avec M. MacDonald aux Chequers. Seulement, au lieu de parler avec toute l'autorité que lui conféraient sa victoire électorale et son avènement au pouvoir, il s'exprima familièrement, en camarade, sans méthode, à bâtons rompus. Il ne parut pas se douter que son interlocuteur, quoique travailliste, était avant tout ministre britannique, et il se livra sans méfiance à des effusions d'une rare imprudence. C'est ainsi qu'après avoir abordé la question des réparations, et avant d'avoir rien obtenu à ce sujet, il mit

sur le tapis la question de la sécurité et dit : « La sécurité de la France me préoccupe tellement que j'irais, pour la garantir, jusqu'à lui subordonner les réparations. » Jamais M. Poincaré n'en avait dit autant. M. Herriot se montrait ainsi plus nationaliste que son prédécesseur. M. MacDonald sut faire son profit de cette confidence. Il arracha à M. Herriot, au sujet des réparations, des renonciations qu'il n'aurait pas osé demander à M. Poincaré, et, sous prétexte que les questions en jeu devaient être traitées séparément, ne concéda par la moindre satisfaction sur les dettes de guerre et la sécurité. Le public ne connut pendant quelques jours que des communiqués pleins de cordialité. Mais des indiscretions ne tardèrent pas à filtrer sur les protocoles des conversations des Chequers. Quand on sut ce qui s'était passé, l'étonnement et l'irritation furent tels que la situation de M. Herriot devint presque intenable. S'apercevant qu'en abusant de la candeur d'un chef de gouvernement novice, il avait compromis un homme dont les faiblesses lui seraient précieuses, M. MacDonald accourut à Paris pour modifier, sous forme d'interprétation, les résolutions les plus compromettantes adoptées aux Chequers. Mais ce sauvetage sans précédent dans l'histoire diplomatique ne parvint à dissimuler ni l'affaiblissement des positions françaises, ni les insuffisances de M. Herriot comme négociateur. Dès l'été de 1924, le prestige du Cartel avait éprouvé des atteintes profondes.

Dans l'espoir de les réparer la presse cartelliste redoubla de violences contre le Bloc national et ses anciens chefs. Feignant de prendre pour des manifestations de rancune haineuse les justes critiques de plusieurs actes gouvernementaux, elle reprit avec acharnement ses accusations contre « Poincaré – la guerre », sans contrôler l'exactitude des imputations qu'elle recueillait dans les publications germano-bolchévistes, sans se soucier du discrédit qu'une pareille campagne devait faire rejaillir sur la France elle-même et sur les négociations en cours. Il saute aux yeux, en effet, que si les gouvernements français précédents avaient commis les fautes qu'on leur attribuait, M. Herriot lui-même, leur héritier, en aurait subi le contre-coup dans ses négociations sur les réparations et la sécurité : bon gré mal gré les gouvernements successifs, quoiqu'opposés, sont solidaires vis-à-vis de l'étranger. A cet égard la publication dans la revue *Europe* d'extraits ultra-tendancieux de carnets trouvés dans les papiers de feu Georges Louis, ancien ambassadeur à Pétersbourg, fut déplorable. Les personnes exactement renseignées savaient que M. Georges Louis, aigri par son rappel en janvier 1913, avait une tendance à rejeter sur M. Poincaré la responsabilité de tous les événements ultérieurs, quoiqu'en réalité il eut été rappelé par

M. Jonnart, ministre des affaires étrangères du Cabinet Briand, parce qu'il avait perdu toute autorité près du gouvernement russe. Chose curieuse, les *Carnets de Georges Louis* publiés récemment presque en entier par M. Judet contiennent eux-mêmes plusieurs preuves de la concordance des idées de l'ambassadeur et du ministre sur les affaires traitées alors à Pétersbourg. Chose plus curieuse encore, le *Livre Noir* et l'ouvrage de von Stieve où les cartellistes avaient puisé la plupart de leurs accusations abondaient en pièces authentiques établissant que M. Poincaré freinait de toutes ses forces la politique balkanique de M. Sazonoff. Enfin le *Livre jaune* français sur les affaires balkaniques atteste de la manière la plus catégorique que, loin de gêner l'action modératrice de M. Georges Louis à Pétersbourg. M. Poincaré s'efforçait de la rendre plus efficace et stimulait en ce sens l'ambassadeur qui semblait réserver ses réflexions pour le quai d'Orsay au lieu de faire les démarches qu'on lui prescrivait en vue de prévenir une initiative imprudente du gouvernement russe. Les trois volumes parus de *Au service de la France*, par l'ancien président de la République, constituent un dossier accablant pour les détracteurs de la politique française de 1912–1913.

Si sévère qu'il fût permis d'être pour quelques actes de M. Poincaré en 1923, les hommes impartiaux et sérieux devaient constater l'odieux de la campagne menée sans le moindre scrupule par les journaux cartellistes à propos des responsabilités de la guerre. A la vérité le grand public, surtout celui de l'*Ere nouvelle* et du *Quotidien*, n'était guère capable de discerner en cette affaire le vrai du faux. Hélas! les calomnies font aisément leur chemin. Mais tout le monde était à même de voir que le Cartel manquait à sa parole dans une autre affaire qui, celle-là, touchait chaque contribuable: le rétablissement de l'équilibre budgétaire et le redressement de tout le système financier. Les candidats cartellistes avaient proclamé d'une seule voix avant le 11 mai que le trouble financier résultait de la politique provocante de M. Poincaré, et ils avaient promis qu'aussitôt arrivés au pouvoir le franc remonterait en même temps que la confiance de l'étranger dans le nouveau gouvernement français. Or, c'est le contraire qui arriva.

Quelques mois à peine après le 11 mai, le franc se mit à baisser régulièrement. M. Clémentel, ministre des finances, ne réussit à mettre debout aucun plan financier. Il laissa la situation s'aggraver sans proposer de nouveaux impôts, sans imposer les économies nécessaires. Le ministère se préoccupait surtout de ne pas décevoir sa clientèle électorale conduite au scrutin du 11 mai avec des boniments démagogiques.

Mais bientôt les remboursements de Bons de la Défense nationale dépassèrent les souscriptions, et la trésorerie, alimentée jusque là par les Bons, ne put plus faire face aux exigences. De très graves troubles en Syrie, causés par les négligences et les maladresses du général Sarrail, entraînèrent des dépenses considérables et accentuèrent la méfiance. De malencontreuses velléités de laïcisation en Alsace et en Lorraine boulversèrent l'opinion dans les deux provinces réannexées et provoquèrent une campagne autonomiste. Enfin une mesure arbitraire du ministre de l'instruction publique, M. François Albert, sottement soutenue, tourna contre le ministère la jeunesse des Ecoles. Dans aucune de ces circonstances M. Herriot ne réussit à dominer la situation. Sans plan personnel, sans fixité dans les idées, sans fermeté dans l'exécution, velléitaire ardent plutôt qu'autoritaire, il s'enliza de plus en plus dans la tourbière cartelliste. Il perdit même à ce point le sentiment de sa responsabilité de chef de gouvernement qu'un certain jour il déclara solennellement qu'il n'y aurait pas d'inflation alors, qu'il venait d'autoriser secrètement une inflation qui crevait ce que les financiers appellent le plafond. Du jour où le fait fut révélé, il perdit cette autorité morale sans laquelle tout pouvoir est précaire. Peu de temps après il tomba.

* * *

Le gouvernement cartelliste était grevé de deux tares congénitales. Issu d'une coalition comprenant une centaine de socialistes dont beaucoup s'étaient alliés aux communistes dans la lutte électorale, il ne pouvait pas compter sur les socialistes. Ceux-ci avaient décidé, après mûres délibérations de ne pas accepter de portefeuilles dans le Cabinet. Contre l'avis de camarades tels que MM. Renaudel et Paul Boncour, ils refusaient la participation au pouvoir et se bornaient à une politique de soutien. Mais ce soutien était chancelant. Hantés par la peur de la surenchère communiste dans leurs circonscriptions, les socialistes maintenaient un programme incompatible avec celui des radicaux nationaux sans lesquels il n'y avait pas de majorité. Leurs solutions du problème financier comportaient, plus ou moins déguisée, une expropriation de la fortune privée, ainsi que l'absorption progressive de la matière imposable dans les budgets annuels. Or les radicaux, élus de la petite bourgeoisie profondément attachée au respect de la propriété, ne pouvaient consentir à cela sans se suicider électoralement. En outre les socialistes demandaient l'évacuation de la Syrie et l'arrêt des hostilités au Maroc,

et ils rejetaient les crédits affectés aux opérations militaires dans ces deux pays, tandis que les radicaux, sans être chauvins ni impérialistes, étaient animés d'un patriotisme qui leur interdisait d'abandonner en Afrique une œuvre bénéficiant d'une popularité générale. Dans les questions du Maroc et de Syrie le Cabinet cartelliste n'obtenait la majorité qu'avec le concours de la droite.

D'autre part, élu grâce au mécontentement causé dans la population par les impôts Poincaré, le Cartel se voyait dans la nécessité non seulement de conserver ces impôts dont ils avaient promis la suppression, mais encore d'en proposer de nouveaux, et de forts lourds, car il manquait plusieurs milliards pour assurer l'équilibre du budget. Comme remède, il avait une panacée: le prélèvement sur le capital. Mais ce remède était puéril, et la seule nouvelle qu'on projetait d'y recourir précipitait la chute du franc et l'évasion des capitaux. En fait, le prélèvement sur le capital, déjà essayé maintes fois dans le cours des âges, avait abouti toujours au fiasco, et son adoption récente dans plusieurs pays, par exemple en Pologne, avait procuré si peu d'argent tout en effrayant les populations, qu'on avait été obligé d'en arrêter l'exécution. Les expériences anciennes et récentes étaient concluantes. Il n'y avait pas de majorité à la Chambre, encore moins au Sénat, pour risquer pareille aventure. M. Caillaux et beaucoup de radicaux y étaient opposés. Il était impossible d'appliquer le programme financier sans être mis en minorité, et M. Herriot ne pouvait en soutenir un autre sans perdre les cent voix socialistes, plus celles des 26 communistes. Il était condamné à succomber.

M. Painlevé, l'autre chef du Cartel, recueillit la succession de M. Herriot, qui le remplaça à la présidence de la Chambre. Il introduisit dans son Cabinet quelques éléments relativement modérés et prit M. Briand comme ministre des affaires étrangères. Sa grande audace fut de donner les Finances à M. Caillaux, le condamné de la Haute-Cour. Cependant le retour de M. Caillaux au pouvoir souleva très peu de protestations. On supposait, dans les milieux financiers, que l'ancien ministre avait un vaste plan dont l'application sauverait le franc. On partageait cette croyance dans une grande partie du monde de droite. M. Caillaux s'annonçait lui-même comme un grand réformateur. A la surprise générale, il proposa seulement quelques mesures secondaires et nomma des commissions d'étude. Il laissa partir la Chambre en vacances sans lui soumettre aucun plan. Il se laissa dominer par des préoccupations politiques, notamment celle de devenir président du Conseil, au congrès radical de

Nice, avant la rentrée des Chambres, il fut battu par l'aile gauche du parti. Au retour du Parlement, il fut mis en minorité dans la Commission des finances. Son prestige était évanoui. M. Painlevé se débattit quelques jours dans le marécage financier. Puis, de plus en plus enfoncé dans le gâchis, il perdit pied et démissionna. Il avait imprudemment négligé l'occasion de constituer une véritable majorité de gouvernement en rompant avec les socialistes et retenant le concours des modérés qui votaient pour lui dans les discussions sur la Syrie et le Maroc. Ne pouvant se résoudre à la dislocation du Cartel, il succomba.

M. Briand lui succéda. Plus habile, plus souple, plus conscient des moyens nécessaires pour réussir, il ne fut néanmoins pas plus heureux, car lui aussi ne croyait pas devoir rompre franchement avec les socialistes. Il usa quatre ministres des finances, y compris M. Caillaux réapparu un instant sur la scène après une série de crises ministérielles déconcertantes pour le public et de plus en plus funestes au franc, M. Briand dut avouer son impuissance à résoudre le problème financier. M. Herriot tenta encore une fois la chance avec une audace accrue par l'impatience de ses amis de ressaisir le pouvoir. Mais son retour au gouvernement devint le signal d'une débâcle du franc. Les capitaux s'enfuirent. L'Alsace sursauta. Malgré les avances renouvelées de M. Herriot aux socialistes, ceux-ci repoussèrent encore une fois la participation au pouvoir. M. Herriot eut beau se retourner vers des collaborateurs plus jeunes, neufs aux affaires, et vers des techniciens. Comment le Parlement et le pays auraient-ils eu confiance dans un ministre doué, il est vrai, des meilleures intentions, et personnellement sympathique, mais qui n'avait aucun plan financier et qui s'adressait successivement, pour le tirer d'embarras, à des hommes professant des opinions diamétralement opposées? Au bout de peu de jours, la livre ayant dépassé le cours de 130 fr., le maintien du Cabinet Herriot apparut à presque tout le pays comme une catastrophe irréparable. Un courant irrésistible d'opinion vers un ministère d'union nationale entraîna le Parlement et le pays. La Chambre se hâta donc de mettre le Cabinet Herriot en minorité. A cette seule nouvelle, le franc remonta.

Aucun des hommes du Cartel ne pouvait plus être chargé de constituer le nouveau Cabinet. On en était arrivé au point où une majorité devait se former sans ou contre les socialistes, sur un programme contraire à celui de M. Léon Blum. Le président de la République fit alors appel à M. Poincaré, comme M. Poincaré, à la fin de 1917, avait offert le pouvoir à M. Clemenceau. Comme en 1917, il s'agissait de vaincre. La bataille du franc se présentait aussi dure, aussi longue, que la bataille pour la libé-

ration du territoire. Pour cette bataille d'un genre nouveau, les défauts mêmes de M. Poincaré pouvaient le servir. En effet, comme en 1917, il fallait avant tout une volonté obstinée, des mesures rigoureuses, la continuité des efforts, le dédain des oppositions, la tension de toutes les forces de l'Etat vers le but suprême. Comme en 1917 aussi, la Chambre soutient le nouveau président du Conseil quoiqu'elle ressente peu de sympathie pour lui. Elle reconnaît que dans les circonstances actuelles il faut un chef, et que le Cartel ne possède aucun homme digne de ce nom. Elle vote ce qu'on lui demande parce qu'elle sait que c'est nécessaire pour le salut du franc. La livre, qui était à 238 fr. le 20 juillet, est descendue au-dessous de 200 à la fin de juillet, au-dessous de 170 dans la première décade d'août. Tel est l'effet du retour à l'ordre dans les méthodes, à la confiance dans les esprits.

* * *

On revient, en août 1926, à la situation qu'il dépendait de M. Herriot d'inaugurer en juin 1924, à la coalition des bonnes volontés succédant à la coalition électorale, à la concentration des éléments modérés pour le bien public. Mais que de tristesses, que de misères dans l'intervalle! Encore une fois on constate que les hommes ne s'instruisent que par les catastrophes. Quand les cartellistes se ruèrent à la curée du pouvoir, il devint évident pour tous les bons observateurs que la catastrophe du franc était fatale. Mais il fallut qu'elle se produisît pour que l'union se réalisât. Il en fut de même pour le haut commandement pendant la grande guerre. Ce fut après l'enfoncement du front anglais, au printemps de 1918, que les Britanniques se décidèrent à laisser conférer au maréchal Foch la direction de l'ensemble des opérations militaires. Ainsi va le monde.